EDITION D'HIER SOIR.

Grande bataille sur la rivière Rouge.

Pertes considérables des deux côtés.

PRISE ET REPRISE DE BATTERIES

L'*Era* a publié ce matin un extra contenant les nouvelles suivantes, qui ne sont pas données comme ayant un caractère officiel.

Vendredi, 4 avril, la cavalerie du général Lee, forte de 5000 hommes, pendant qu'elle avançait vers Mansfield, a été attaquée subitement par une force supérieure de l'ennemi sous les généraux Polignac, Dick Taylor, Green et Kirby Smith, comptant environ 20,000 hommes qui étaient en ambuscade.

Il s'en est suivi une lutte acharnée, dans laquelle on s'est servi d'artillerie. Les rebelles étaient soutenus par une force considérable d'infanterie, tandis que le général Lee n'en avait pas. On a envoyé chercher une brigade du 13e corps, mais elle n'a pu arrêter les rebelles qui pressaient nos lignes. On a envoyé chercher une autre division qui a été également incapable de lutter contre une telle supériorité de nombre.

Enfin le reste du 13e corps, sous le général Ransom, fut envoyé au secours des forces unionistes, mais après une lutte presque sans égale pour l'audace et la bravoure, nos forces ont été forcées de se replier.

Les rebelles les ont pressées et ont capturé deux ou trois de nos batteries, mais elles ont été reprises par une charge de l'infanterie.

Nos troupes continuent à retraiter en bon ordre, combattant bravement, jusqu'à ce que le 19e corps d'armée qui avait été envoyé en avant, arrivât sur le terrain. Ces troupes fraîches ont lancé six ou huit volées bien dirigées dans les rangs de l'ennemi qui s'avançait. Celui ci qui n'était pas préparé à recevoir un pareil choc, s'est débandé à son tour, et a fui, laissant dans nos mains 700 prisonniers et six pièces d'artillerie.

Vendredi soir, nos forces étaient concentrées à Pleasant Hill, et dans la matinée du samedi des escarmouches ont eu lieu continuellement. Dans l'après midi, la bataille a recommencé avec une nouvelle vigueur.

L'ennemi a combattu vaillamment et avec acharnement, mais rien ne pouvait résister à l'impétuosité des troupes unionistes, et l'ennemi a retraité dans un état de désorganisation.

La perte de l'ennemi a été terrible, mais nous n'avons pas d'éléments satisfaisants pour donner une évaluation.

L'ennemi a retraité 14 milles dans la direction de Mansfield.

Le général Banks était sur le champ de bataille pendant toute la durée du combat. Une balle a traversé son habit, sans le toucher.

Le général Ransom a une blessure grave à la jambe, et est arrivé en ville.

Nouvelles du Nord

D'UN JOUR PLUS RECENTES,

PAR LA VOIE DE L'OUEST.

Memphis menacé par Forrest—Nouvelles de l'expédition de la rivière Rouge—Nouvelles politiques et financières—Baisse de l'or à New York.

Par l'arrivée d'un bateau à vapeur nous avons reçu le Missouri *Democrat* du 8 qui nous donne des nouvelles d'un jour plus récentes. L'or a un peu baissé à New York.

Memphis menacé par Forrest.

Memphis, 5 avril—Pas d'autres nouvelles de Forrest ou Grierson. Le bruit court que Forrest se prépare à attaquer Memphis. Il serait plus mal reçu ici qu'à Paducah. Nos troupes nègres seraient enchantées de le voir venir.

L'expédition de la rivière Rouge.

Alexandrie, Louisiane, 20 mars, via Cairo, le 7—On va capturer ici d'immenses quantités de coton. On ne permet à personne d'acheter une seule balle. Les balles sont toutes marquées "prises navales de la rivière Rouge."

Je pense qu'il n'y aura pas d'autre combat dans ce voisinage. On rapporte que plusieurs officiers navals ont été capturés en chassant le coton.

On pense généralement que les rebelles se concentrent à Shreveport.

L'amiral Porter vient de lancer l'ordre suivant :

Escadre du Mississipi,
Navire amiral *Black Hawk*,
Alexandrie, 19 mars 1864.

Aux capitaines ou propriétaires de bateaux à vapeur rebelles :

Je garantis aux capitaines de bateaux à vapeur actuellement employés par le gouvernement comme transports, que s'ils veulent me livrer leurs bateaux avec le privilége de m'en servir dans la rivière, je ne les poursuivrai pas, mais leur donnerai toutes les facilités, comme je l'ai fait dans deux cas semblables, pour recouvrer leur propriété. S'ils brûlent leurs bateaux ou les laissent brûler, ce sera une perte totale, tandis qu'en me les livrant, leurs titres à une indemnité seront très forts.

Avant qu'un bateau vienne à portée des canonnières ou des béliers, il devra envoyer un message par embarcation pour éviter qu'on ne tire sur lui.

DAVID D. PORTER,
Contre amiral commandant l'escadre.

Règlements financiers.

New York, 7 avril—Le règlement pour le prix de l'or au Trésor sera de 165 jusqu'à la fin d'avril. Les souscriptions à l'emprunt 10 40 à la Première Banque nationale ont été de $205,400. Les recettes à la douane ont été de $289,000, dont $259,000 en certificats d'or.

Marchés de New York.

New York, 7 avril P. M. — Le coton est très ferme et plus actif à 76 cents. Les sterlings sont plus fermes à 185. L'or est plus bas, il a ouvert à 171 1/2, a baissé à 69 3/8 et fermé calme à 69 5/8 à 69 3/4. La farine est en hausse de 10 cents à 7.10 à 7.20 pour extra d'Etat.

NOUVELLES DE CAIRO, &c.

Le coton de la Rivière Rouge.—Forrest et son expédition.

Cairo, 7 avril—On a fait feu, du rivage, sur le bateau à vapeur *Joseph Pearce*, dans le courant de la semaine dernière, et un soldat a été tué.

Le *New National*, steamer des Etats Unis, est arrivé aujourd'hui de la Rivière Rouge. Il est parti d'Alexandrie le 20. Il avait à sa remorque deux barges sur lesquelles il y avait 1,600 balles de coton. Ce coton est considéré comme prise de marine et rapportera environ $100,000 aux prix actuels.

On dit que Forrest essaie de se retirer avec une partie de ses forces. Il craint d'être pris dans une trappe.

Le bateau à vapeur *Atona*, arrivé aujourd'hui de la rivière Tennessee, annonce que le corps de Roddy fait des dégâts dans le voisinage de Waterloo, Alabama. Son principal but est de voler et de lever des conscrits.

Cairo, 7 avril—Du coton et du sucre confisqués, représentant une valeur de $49,000, ont été vendus aujourd'hui par ordre de l'avocat de District.

Le *News* de Cairo publie un ordre du brigadier général C A Buford qui félicite la 2de division de la cavalerie de Forrest du succès de la campagne du Kentucky. La division est sous ses ordres. Le général loue la conduite de ses soldats lors de l'attaque de Paducah, affirme qu'ils ont fait taire un canon du fort et ont obligé une canonnière à se retirer. Il termine en disant qu'on a l'intention de garder l'Ouest du Kentucky.

ELECTION DANS LE MISSOURI—Jefferson City 5 avril—Le candidat conservateur est élu maire par 23 voix de majorité. Les autres fonctionnaires élus sont radicaux.

ELECTION A MILWAUKEE, 5 avril—A l'élection municipale qui a eu lieu aujourd'hui, les candidats démocrates l'ont emporté par leur majorité habituelle. A. Kirby a été élu maire.

SENAT DES ETATS UNIS.—L'amendement de M. Davis à la Constitution, portant qu'aucun nègre ni aucune personne dont la mère ou la grand'mère était négresse, ne sera citoyen des Etats Unis ou éligible à aucun emploi civil ou militaire, a été rejeté par 33 voix contre 5. Cet amendement tendait à donner le droit de citoyenneté aux gens de couleur d'un degré plus éloigné que celui de quarteron.

M. Powell a proposé d'insérer à la fin de la section ce qui suit : Qu'aucun esclave ne sera émancipé par cet article, à moins que son propriétaire n'ait reçu d'abord la valeur de l'esclave émancipé. Cette résolution a été rejetée par 33 voix contre 5.

RECONNAISSANCE, DE, MAXIMILIEN PAR L'ESPAGNE—La correspondance parisienne du *London Telegraph* dit que le Président du Conseil en Espagne, M. Mon, a notifié à M. Drouyn de Lhuys que la reine est prête à reconnaître l'archiduc Maximilien comme empereur du Mexique.

LA FRANCE ET LES CONFEDERES.

MAXIMILIEN ET SLIDELL.

Les correspondants américains en Europe sont fort en peine de savoir ce qui s'est passé à Paris entre Napoléon, Maximilien et Slidell, mais ils ne se font pas faute de suppositions.

Voici comment le correspondant à Londres du *New York Commercial* raconte ce qui se serait passé entre ces trois personnages :

M. Slidell, dit-on, a demandé une audience à l'archiduc, qui y a promptement consenti à la condition que ce serait approuvé par l'empereur Napoléon. Mais cette approbation a été immédiatement et expressément refusée. En même temps, M. Dudley Mann, arrivant de Bruxelles dans le but d'obtenir une faveur semblable, mais voyant ce qu'il en était, il est retourné en Belgique.

Pour expliquer la conduite adoptée par l'empereur Napoléon, ses organes à la Cour ont fait le raisonnement suivant aux Confédérés : "Vous avez vu comment la France a été entravée depuis deux ou trois ans par son intervention au Mexique. Les ressources de l'armée, de la marine et du trésor se sont trouvées occupées. La conséquence en a été qu'elle s'est vue forcée de modifier sa politique à l'égard de la Pologne, de l'Italie et d'autres points de l'Europe, à ne pas ajouter aux difficultés existantes. Il y a maintenant une chance de mettre fin à cet état de choses, et elle ne la risquera pas en adoptant une mesure qui pourrait la plonger dans une guerre avec les Etats Unis.

Si l'Angleterre avait consenti ou consentait maintenant à ses propositions pour une reconnaissance du Sud, le cas serait différent, mais dans l'état actuel des choses, la politique de la France et conséquemment celle du nouvel empire du Mexique doit être la stricte neutralité. La France a entrepris de soutenir l'archiduc sur son trône, mais c'est à condition qu'il ne l'entraînera pas au début dans de nouvelles complications. Si les Etats-Unis s'étaient prononcés contre le Mexique, l'empereur Napoléon aurait immédiatement reconnu les confédérés. Tout danger de cet événement étant passé, toute probabilité de reconnaissance est également passée.

On rapporte de plus, ce qui s'accorde avec ce qui précède, que M. Preston (ex-ministre des Etats Unis à Madrid) qui est en route pour le Mexique avec une mission du gouvernement confédéré pour le général Almonte, ne sera pas reçu par l'archiduc Maximilien à son arrivée pour prendre possession du trône.

Dans ces circonstances les agents confédérés ne se font plus illusion et voient que, pour le présent au moins, les espérances qu'ils fondaient sur la France sont plus faibles qu'à aucune autre époque et naturellement ils jettent de nouveau le blâme sur l'Angleterre comme étant la cause de leur mauvaise fortune. En même temps ils admettent que l'Angleterre a droit à leur respect, pour ne les avoir jamais cajolés.

Les élections de Paris.

Nous n'avons pas encore le résultat des élections qui ont eu lieu à Paris le 20 mars. Nous trouvons dans la *France* le nom des nombreux candidats qui se disputent les votes des électeurs :

1re circonscription—Allix ouvrier, Carnot ancien ministre en 1848, De Jonvenel, Laboulaye, rédacteur des *Débats*, Pinard, directeur du comptoir d'escompte.

5me circonscription—Théodore Bac, Chabaud, ancien président des délégués du Luxemberg en 1848 Fumouse, Garnier Pagès, ex-membre du gouvernement provisoire en 1848, Hariot, Frédéric Morin et Tolain, candidat des 60 signataires du manifeste en faveur des candidatures ouvrières.

Un autre candidat M. Bancel, ancien représentant, a intenté un procès au préfet de la Seine pour avoir refusé de recevoir son serment de candidat.

Voici ce que nous lisons dans la *Patrie* du 17 mars au sujet des diverses candidatures :

Nous n'avons aucune raison de prendre part à la polémique engagée entre les journaux de l'opposition sur les mérites des divers candidats qu'ils patronnent. Mais nous sommes tenus, vis-à-vis de nos lecteurs des 1re et 5e circonscriptions, à reproduire les traits principaux de cette polémique, dont s'égaient, non sans raison peut-être, l'*Union* et la *Gazette de France*.

Nous leur apprendrons d'abord que la *Presse* et la *Nation*, qui, dans la 1re circonscription, appuient M. Pinard, sont en quête d'un candidat pour la 5e, et demandent à M. Laboulaye de choisir ce collége électoral. Mais les *Débats* informent ce matin ces deux journaux, ainsi que le *Siècle*, lequel demandait un désistement complet, que M. Laboulaye ne se retirera devant personne. "Il remplit un devoir en même temps qu'il use d'un droit."

La *Presse* combat vivement la candidature de M. Carnot, non pas à cause du silence que cet ancien ministre de 1848 a gardé dans l'affaire du tombeau de Magdebourg,—silence dont on s'étonne encore,—mais parce que l'*Opinion Nationale* et le *Siècle* personnifient dans M. Carnot la politique de la guerre : " C'est une politique caduque, s'écrie la *Presse*, une politique stupide, qui, par amour des peuples, les voue à l'extermination ! "

Dans de précédents articles, la *Presse* s'était étonnée avec juste raison de l'absence de toute circulaire électorale de la part de M. Carnot, elle avait rappelé les deux refus de serment formulés par ce candidat en 1852 et en 1857. La *Nation*, de son côté, trouve peu démocratique le dédain avec lequel M. Carnot traite les électeurs de la 1re circonscription en ne leur adressant pas une profession de foi.

La polémique est vive entre le *Siècle* et l'*Opinion nationale*. Les coups s'échangent sur le dos de M. Garnier-Pagès. On sait que le *Siècle* —nous le disions hier—a pris M. Garnier-Pagès comme candidat de la 5e circonscription qu'à son corps défendant. Tout en le présentant aux électeurs, il a donné les meilleures raisons qu'on puisse trouver pour le repousser. L'*Opinion*, qui oppose M. Th. Bac à M. Pagès, se sert des arguments du *Siècle* et y ajoute son propre jugement sur le passé politique de l'ancien membre du gouvernement provisoire de 1848.

M. Garnier-Pagès intervient aujourd'hui dans le débat par une lettre à l'*Opinion*. Dans cette lettre, il se défend d'avoir voté l'état de siége, la proscription ou la transportation. A quoi l'*Opinion* répond : "Sur quarante-huit votes à l'Assemblée nationale, vous vous êtes abstenu vingt huit fois ; vous avez voté neuf fois avec la droite, et trois fois seulement avec la gauche ! M. Bac, au contraire, a voté vingt-huit fois avec la gauche, et jamais avec la droite ! "

Après cette énumération édifiante des votes de 1848, l'*Opinion* ajoute : " Nous n'ajouterons rien aujourd'hui. Si l'on insiste, nous entrerons, bien à regret, dans les détails. "

PROJETS PRETES A NAPOLEON.

Il court à Londres des bruits étranges dont l'*International* se fait l'écho. Nous les reproduisons en laissant à ce journal toute la responsabilité de ces rumeurs.

On dit à Londres que l'empereur Napoléon aurait le projet de fonder un Etat rhénan neutre, sous la protection de l'Europe, pour mettre fin aux bruits qui persistent à attribuer à la France l'intention de s'étendre jusqu'au Rhin.

Il va s'en dire que cela ne pourrait avoir lieu que si la Prusse, par des événements à venir, se voyait contrainte d'abandonner les provinces rhénanes.

Le bruit court à Londres que l'empereur Napoléon aurait l'intention d'occuper les bords du Rhin, de Strasbourg jusqu'à Coblentz, pour empêcher l'annexion des duchés de Schleswig et Holstein à la Prusse, aussitôt que les indices certains d'une telle intention de la part de cette puissance se manifesteraient.

—Un médecin de Paris comparaissait devant le tribunal correctionnel, à l'audience du 11 mars, sous l'inculpation de révélation, d'une maladie secrète d'un de ses clients, et sur la plainte de celui-ci en diffamation et en révélation de secrets.

Le tribunal, admettant la plainte, a rendu un jugement par lequel il a condamné le médecin à que, année d'emprisonnement, 500 francs d'amende ; ordonné qu'après avoir subi sa peine, il restera pendant cinq ans sous la surveillance de la haute police, et l'a condamné aux dépens.

Et attendu que, par cette divulgation de secret, il a été causé à la partie civile un préjudice dont il lui est dû réparation, le tribunal a, en outre, condamné l'inculpé, par toutes voies de droit, même par corps, à payer à X.......la somme de 1,000 fr. à titre de dommages-intérêts, et fixé à un an la durée de la contrainte par corps, s'il y a lieu de l'exercer.

SPECTACLES.

Théâtre St-Charles.

Vendredi soir, 15 avril.

Bénéfice de Mlle Herron.—MEDEA, tragédie—LOAN OF A LOVER, vaudev.—HERMAN IN ENGLAND, vaudeville.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Vendredi soir, 15 avril.

Bénéfice de Mme Viola Barrett.—SHE STOOPS TO CONQUER, comédie.—Le spectacle se terminera par LEAH THE FORSOOK, comédie.

Académie de Musique.

Vendredi soir, 15 avril.

Bénéfice d'adieu de Don.S. Gibbons.... Grande représentation.—VERRECKE, CHIRISKI, GIBBERNOISE, COLLINS, KELLY, ARMSTRONG EMMERSON et McKENNA.

GRANDE ASCENSION SUR LA CORDE TENDUE.

Mlle CAROLISTA, la célèbre DANSEUSE DE CORDE, fera deux grandes ascensions à CARROLLTON,

Dimanche 17 avril, à 2 et à 5 h. de l'après-midi.

Elle marchera sur une seule corde, d'un certain point, à une hauteur de 60 pieds, au haut de l'Hôtel de Carrollton—distance de 250 pieds.—Entrée gratis.

Les convois partent du dépôt du chemin de fer de Carrollton toutes les heures.—Prix, 10 cts. 14av—3

Compagnie d'Assurances de Londres et de Liverpool, contre l'incendie et sur la vie.

CAPITAL.—$10,000,000.

AGENCE A L'ANGLE DES RUES CARONDELET ET COMMUNE—NOUVELLE ORLEANS.

Extrait du rapport soumis aux actionnaires à Liverpool à leur assemblée générale tenue le 26 février dernier, (1861.)

"D'après le résultat des opérations de l'année les fonds placés par la Compagnie durant l'année portée à la somme de £1,366,434 4 sh. 3 p. (stg), ainsi qu'il appert par la table suivante :

	31 déc. 1862.	Surcroît.	31 déc. 1863.
Capital	£ 38,302	£ [illegible]	£191,252
Fonds de réserve	217,131,11,11	7,875	224,986,11,11
Réserve sur l'ass. sur la vie	841,5[illegible], 7, 1	18,012, 2, 7	859,5[illegible],10, 8
Profits indivis	166,944, 9, 4	60,688,12, 4	210,633, 1, 8
	£1,417,[illegible], 9, 6	[illegible]	[illegible]

"Le compte de profits et pertes présente une balance de £287,183 17 6 (stg).—De cette somme, les Directeurs se proposent de répartir la somme de £76,160 16 sh. coup qui rendra un dividende de 40 0/0 pour l'année, libre de l'impôt sur les revenus."

L'agence à la Nlle. Orléans continue d'assurer contre tout risque de feu, tant sur les bâtiments que sur les marchandises et ameublements, &c, de tout genre, et accordera un escompte de 15 p. cent sur le montant de la prime, au lieu du certificat "SCRIPT" qu'accordent les compagnies locales—Les pertes sont réglées sur les bases les plus libérales et payées de suite COMPTANT, sans escompte.

CHAS. P. DARON, Agent.

16avril—6f

Le Tirage de la

PENDULE MERVEILLEUSE

Chef-d'œuvre d'art mécanique,

Aura lieu prochainement au magasin de Bijouterie de S. BIEE No 20, rue de Camp.

Pour être agréable à tout le monde, le prix du billet a été fixé à $1 au lieu de $10.

Le public est invité à venir examiner la pendule.

11avril—1m

LE Dr. CAPDEVIELLE

Donne des consultations à l'HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, de neuf à dix heures A. M., et à son domicile, RUE DE CHARTRES, No 196.

20 mars—1m

A. DREZ,

Rue du Canal, Nos 89 et 91, coin Chartres.

A REÇU, par le "Morning Star", un magnifique envoi de chapeaux de paille de Paris, pour fillettes et garçons ; chapeaux de paille fantaisie, pour hommes ; chapeaux en crin, très légers, pour hommes ; chapeaux feutre et capes, de tous les couleurs.

Chapeaux de soie à coiffe adhérente, faits sur commande. 31mars—1m

Charbon— Charbon—Charbon.

Reçu tout récemment, trois chargements de charbon de Pittsburg, que j'offre à vendre à une réduction et de gros, livrés aux familles dans tous les quartiers de la ville.

J'en fournirai aux steamers, aux bateaux à vapeur et aux fonderies, dans le plus bref délai.

Bureau, rue Gravier No 111, en face de l'hôtel Saint Charles.

26 mars—1m J. M. PETERSON.

A VENDRE.

Chargement du brick Katica, de Marseille.

CENT TRENTE-CINQ QUARTS Burgundy sweet Port Wine supérieur, 115 quarts Madère, 150 barriques vin rouge Bandol corsé, 2 jarres saucissons d'Arles, 4 balles noix de Grenoble, 300 caisses Vermouth Noilly, Prat & Co, 200 paniers huile de 12 bouteilles ; 500 do, 24½ de J. Flagniol, Fossel &c, Bordeaux ; 500 caisses vermouth ; 100 do Muscat ; 50 do supérieur ; 20 barils vinaigre blanc ; 275 caisses olives, cornichons et capres ; 100 caisses, grand modèle anglais, variantes, cornichons, 100 caisses anchois en saumure et à l'huile ; 100 caisses olives farcies ; 75 caisses, 12 racorches, fleur d'oranger 17 caisses de Marseille Jourdan Brives, de Marseille. Savon

1av—12f BRULATOUR & CO, 88, rue Douane

Demande d'Ouvriers Bottiers.

ON demande immédiatement des ouvriers pour la botte et la bottine. Des ouvriers capables recevraient les prix suivants ; pour bottines cousues à simple semelles, $2 25 ; do à doubles semelles, $3 50 ; bottes en veau, simples semelles, $3 ; do, doubles semelles, $3 50 ; bottes vernies, $3 50. S'adresser à M. F. MINARD, bottier, rue Royale, No 16, ancien édifice du Bureau de Poste. 31mars

Officine Homœopathique.

MEDICAMENTS. — LIVRES.

M. J. A. D'HEMECOURT a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de recevoir de France tous les médicaments du Codex Homœopathique, sous toutes les formes usitées dans la pratique. TEINTURES, TRITURATIONS, DILUTIONS GLOBULES, SUCRE DE LAIT, BOITES, PORTEFEUILLES, &c.

Aussi—Librairie complète, comprenant tous les ouvrages les plus récents, Manuel de Jahr ; Prost-Lacuzon ; etc., etc. 20mars—1m

VINS ! VINS !

EN débarquement du navire Turenne, de Bordeaux—40 barriques vin rouge St. Emilion, 50 caisses champagne Heidsieck, grandes btles, 25 "

A vendre par E. BORDELOIS,
31 mars—15f No 41 rue Vieille Levée.

Magasin de Lainages de DETER.

—*Au coin des rues Canal et Carondelet*—

LAINE ZEPHYR DE BERLIN—Un bel assortiment vient d'être reçu. Egalement, tous les articles de BRODERIES, &c., pour dames. 31mars

Conserver vos Dents,

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE, 156, RUE DU CANAL, près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. PORTER,) Continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du Dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10avril—1m.

MEUBLES D'OCCASION,

LE soussigné donnera un prix libéral pour DES MEUBLES, PIANOS, &c. D'OCCASION, de toutes qualités, à la pièce ou par lots. Il a toujours aussi un bon choix de

Meubles en noyer et acajou,

Aussi bons que s'ils étaient neufs et qu'il vend à un très petit bénéfice.

11avril—1m 156, Douane, près Dauphine. S. F. CASANAVE,

Demande de Modistes.

DEUX BONNES MODISTES trouveront un emploi permanent en s'adressant chez Mme Desouche, rue du Canal No 116. 9avril

FOIRE.

IL sera tenu une FOIRE au Masonic Hall, pendant la semaine commençant lundi, 9 mai 1864, par l'ordre indépendant des Odd Fellows, au bénéfice de la caisse générale de secours pour les veuves et les orphelins.

Comité d'arrangement.

Geo. W. Roper, H. Millspaugh, A. Wallace Hunter, R. M. Rush, N. W. Woolverton, G. Nungesser, G. Antognini. 16av—1m

EN débarquement du steamship Havana, arrivé de la Havane—

127,500 CIGARES—Vegueros—Bravos—Regalias de Londres—Conservas—Media Regalias—Cabones Reyados—Conchas—Des marques :—Larrañaga—La Ingenuidad—Gloria—Intimidad—Hieroto de Service—A Garcia.

40,000 Paquets cigarettes de la marque La Honradez.

A vendre par E. TRUISGROS,
19, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
10avril—1m

Farine, Porc, Toile d'emballage &c

1000 barils farine extra et superfine

200 do PORC mess, overweight.
1200 rouleaux TOILE d'emballage du Kentucky
50 balles TOILE d'emballage épaisse, de l'Inde
20 barils vieux WHISKY Bourbon de choix,
En magasin et à vendre par

10 avril—6 S. P. ETHELL & Co.
rue Poydras Nos 52 et 54

Bouteilles vides—Bouteilles vides

Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides suivantes

Bouteilles et demi bouteilles d'ale, jugs, Grandes et demi bouteilles de champagne.

J. A. SLAFFER,
(Successeur de William Massey)
26mars au 24 av Rue Bienville, Nos 26 et 28.

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises approuvées, consignées à mes amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York.

WM. J. REID.
7févr Rue des Magasins No 29.

Prêts sur gages.

LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, lorgnettes, instruments de musique, pianos, meubles fins, coiffures, voitures, et tous autres articles de valeur portative, au Bureau de Prêt de la Louisiane, 66, St-Charles. Entrée privée, 184, Gravier. J. HART.

N. B.—On prête à la semaine, cent piastres et plus, s'il le faut. 2janv—1an

MAISON A VENDRE.

A vendre la maison double, avec mansardes habitables, jardin, cuisine double en bois, deux caves, &c., située rue de l'Union No 117, 3me District. S'adresser sur les lieux, ou au magasin de sellerie, No 24 rue St Charles. 30 mars—1m

A LOUER.

La MAISON A DEUX ETAGES, avec VERANDAH, située rue Bienville, No 94, entre Royale et Bourbon. S'adresser au rez-de-chaussée. 31 mars

A vendre pour cause de départ

Une belle propriété sise sur les Champs-Elysées, entre Chilborne et Prieur, mesurant cent trente pieds de face sur une profondeur de cent dix sept pieds. Avec une fort jolie maison haute, cuisine, poulailler, caves, &c, &c, jardin à fleurs sur la façade et jardin potager sur le droite. Le tout en parfait état.

S'adresser, pour les conditions qui seront libérales, rue de la Douane No 88, chez BRULATOUR & Co,
6avril—1m 20

LARD—50 tierces Choice Leaf Lard.
For sale by S. H. KENNEDY & CO.
16mh 30 Poydras street.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement de printemps et d'été.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents—A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

A partir de DIMANCHE, 27 mars 1864, les convois partiront comme suit :

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6 h. A. M., chars à chev.		5½ h. A. M.	chars à vap.
[illegible]		[illegible]	
midi		1 heure P. M.	
2 heures P. M.		[illegible]	
[illegible]		7½	
8		9	chars à cheval.

Les passagers qui voudront s'arrêter à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

G. PANDELY,
26 mars Surintendant.

ON DEMANDE

UN CHEF DE LABORATOIRE pour diriger les travaux d'un nouvel établissement de parfumerie à New York.

S'adresser No 103 rue de Chartres, au magasin de parfumerie. 12 avril—15 17

LA GRANDE CLAIRVOYANTE

Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 102 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue la met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siége du mal et de prescrire le remède. La guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne, en faisant connaître le jour de leur naissance, peuvent éviter leur horoscope.

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. Le public et la presse ont exprimé la même opinion ; tout le monde s'accorde à dire que Mme La Blanche est la seule véritable clairvoyante qui ait jamais existé.

Elle donne des consultations en anglais et en français.

Prix modérés pour les femmes, pour les messieurs.

La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au n'orrd de la rue du Canal.

LE PESTANIC DE PERSE,

qui porte toujours bonheur à la personne qui l'a, lui rend le cœur léger, la fait aimer, ramène le père de ses la même et ne manque jamais de rapprocher les amants.

7avril—1m—1 po Mar. J. V. D

EN débarquement du navire Turenne, venant de Bordeaux, et à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, Nos 16 et 18 rue St. Louis—

36 barriques vin rouge, 1res côtes de Rambiaunes,
50 caisses moutarde, Jean Romain,
20 paniers champagne E Perat & Co, grandes bout.
5 do do do petites bouteilles
5 do do B. & E. Perrier, grandes bout.
5 do do do petites bouteilles
40 caisses de 12 flacons fruits à l'eau de vie,
10 do 24½ do do
5 do eau de réglise. 6avril

Entrepot de Tapis,

No 19.....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de toute espèce de

MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et Ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités.

Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes longueurs d'escalier, abat-jour, cordelières et bandes pour nous offrons à des prix modérés pour du comptant.

A. BROUSSEAU & Co

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134 entre Dauphine et Bourgogne.

Les cours ... suivant le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des prospectus pourront s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1avril—1m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme de S[illegible]ON,

275........RUE DAUPHINE........275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, rue ... les principaux libraires. 21 mars—1m—21

Institution Martin.

PENSIONNAT ET EXTERNAT,

16 mars—3m RUE DU BAYOU No 300.

Aux fabricants de cigares.

REÇU par le navire Fausto :
Cinquante caisses tabac en feuilles, Connecticut et State Seed, Cape et Cape et Trips.
A vendre au plus bas prix du marché par
MAYER, FRERES,
No. 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras.

Tabac à chiquer, cigares, &c.

Trois quarts de caisses, 10 s.

QUARANTE trois quarts caisses Navy d'une livre, et trois quarts caisses D. Hinton's Virginia, livre,
30 " " Wm Thomas "
10 " " Virginia Gold leaf
50 demi " Ivanhoe, Missouri,
40 " et quart " Peaches,
50 trois quarts " Gervais',
100 caddies May apple, lorded quart livre
et deux.

Grand assortiment varié de CIGARES toute espèce. TABAC A FUMER, pipes, tinfoil, tabac coupé, &c.
A vendre par MAYER, Frères,
Rue Tchoupitoulas, No 51, entre les rues Natchez et Poydras. 16 avril—30 f

Salon de bière et café.

LE soussigné vient d'ouvrir, dans la rue Royale, No 6, entre les rues Canal et Douane, un nouveau SALON DE BIERE ET CAFE où les amateurs trouveront constamment de la bière de St. Louis, d'excellentes liqueurs et un LUNCH tous les jours.

27fév—3m CHAS. WEISS.

PLUS DE DISTANCE.

DIVINATION ! PREDICTION

PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation de 10 heures du matin, à 3 heures de l'après midi.

1 nov—3 f No 95 Rue St. Louis

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—AVRIL 1864

SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A	L
Arnault, François	Laborie, Pierre
Augerot, Alfred	Lacombe, Jos
	Laballer, Pierre
B	Lebeau, Paul
Bossiere, Romain	Leblanc, Jules
Bocquet, César	Lecomte, Charles
Rinaldo, Jean	L'allemand, Michel
Bonnet, Jean Baptiste	
C	M
Caret, de la paroisse de la Pointe Coupée, Luc	Malet, Antony
Chamelier, Auguste	Meunier, Marc, maréchal ferrant
Cauvé, Rose	Mouynet, Michel, boulang
Cassé Bertrand Castex	Moog, Jules
Cauvet, Louis	Marmon, Baptiste
Chambland, Martin	N
Collin, Marie, couturière	Noirey, Louis Eugène
Cog, Jean	Nicolle, Julia, Mlle
Corn, Justine	O
Creviler, Léon François	Ochsner, Mme veuve
Cassé, André, Mme	P
Carrera, Virginie, Mme	Poiteau, Victor Désiré
D	Pujo, Amédée
Dormigny, Louis Victor	Poret, Mme veuve, née Geoffroy
Dupont, Pierre	Pouleau, Baptiste
Duranel, Philippe, les dp	Pelcot, Auguste Richard
Desbordes, Mary	Poirot, Adélaïde
Dumas, Théodore	Picard, Joseph Louis
Dupont, Jean	Perotin, François
Duc. Juliette	Poirier, Louis Etienne Alex
Duncan Kennedy	Pierson, Elie
E	Pailland, Pierre Romain
Elie, Jean	Q
F	Quepol, Xavier
Fréteau, Célin	Quaboe, des Opelousas, Léontine
Fournier, Prosper et Louis	R
Fontaine George	Remeber, Antoine
Fougerest, Jean	Roverre, tailleur d'habits
G	Roland, née Adélaïde Rougé
Gautier, Victor	et son fils
Gallet, Fortuné	Ravel, Jean Baptiste
Grimaldi, Jean Joseph	S
Gartner, Jean Pierre, les Groot	St Blary, Bénin, femme
Gallois, Amédée	Pierre Dupré
Gajac, A	Simonet, Michel
H	Sutter, Mme veuve, née Marie Stiernal
Hilbold, Jacques	T
Hozay Baron, Mme	Trinal Mme, Fréd'ic
Hallet, Joseph	V
Hoffauer, J. Emilie, Mlle	Verdier, Louis
I	Valette, Jean Baptiste
Illertin ou Martin, Joseph	W
Jacquet, François	Wolf, Jos
Jonis, Edouard et Louis	Wagner, Joseph, Mme
K	
Keller, bijoutier	

La chancellerie du Consulat de France, situé à l'angle des rues Magasins et Natchez, est ouverte tous les jours, les dimanches exceptés, de dix heures du matin à 3 heures de l'après midi. 1 avril

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr. VENUS

TOUTES les maladies secrètes ou leurs ravages, les écoulements ulcérations, plaies dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F Venus. Le dépuratif est spécialement recommandé pour purifier le sang et faire un vieux. S'adresser à GAUDOZ, Jne. pharmacien, rue Orleans et Bourbon. 15fev—3m

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon

Chambres garnies pour habitants.

Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger confortablement, etc. leurs familles. avril—6m

ALFRED BOULIGNY, Encanteur

Se charge de la vente de toutes propriétés foncières et autres. Bureau, au Merchants & Auctioneers Exchange. 16. mars

LE GRAND REMEDE INDIEN,

COMPOSE DE

RACINES, ECORCES ET FEUILLES.

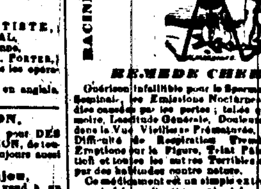

REMEDE CHEROKEE.

Guérison infaillible pour le Spermatorrée, la Faiblesse Séminal, les Emissions Nocturnes, et toutes les maladies causées par les excès ; telles que Perte de la Mémoire, Lassitude Générale, Douleurs au Dos, Trouble dans la Vue, Vieillesse Prématurée, Faiblesse de Nerfs, Difficulté de Respiration, Tremblement, Insomnie, Eruptions sur la Figure, Teint Pâle, Folie, Consomption et toutes les autres Terribles affections produites par des habitudes contre nature.

Ce médicament est un simple extrait végétal ; on peut y avoir foi, car il a été employé dans notre clientèle pendant plusieurs années, et sur des milliers de personnes traitées n'a pas manqué une seule fois son effet. Ne faut pas prendre un purgatif à la preuve d'un triomphe des des plus opiniâtres.

Ceux qui ont abusé de leur constitution au point de perdre tout espoir de soulagement, dans le désespoir, nous dirons : *Ne Désespérez pas !* Le REMEDE CHEROKEE vous rendra la santé et la vigueur, lorsque tous les charlatans auront échoué.

Pour plus de détails, procurez-vous une circulaire dans une pharmacie quelconque du pays, ou écrivez aux propriétaires qui adresseront, par la malle, franc de port, à ceux qui le désirent un traité complet sous forme de brochure.

Prix : $2 la bouteille, ou trois bouteilles pour $5, expédiées par express à toutes les parties du monde. Vendu par tous les pharmaciens honorables.

Dr W. R. Merwin & Co,
Uniques Propriétaires,
No 59 Liberty street, New York.
J. W. WRIGHT & CO.,
5avril—4f po—Ma,V & D No 21 rue de Chartres.

Glad News for the Unfortunate!

THE LONG SOUGHT FOR

DISCOVERED AT LAST.

REMEDE CHEROKEE ET INJECTION CHEROKEE,

COMPOSÉ DE RACINES, D'ECORCE ET DE FEUILLES.

LE REMEDE CHEROKEE, Célèbre Remède Indien, guérit de tous les maux des organes urinaires, tels que : incontinence de l'Urine, Inflammation de la Vessie, la Pierre, la Gravelle, les Fleurs blanches, la Gonorrhée. On le recommande surtout pour les flueurs blanches lorsque tous les autres remèdes ont été employés en vain.

C'est une préparation très concentrée ; la dose n'est que d'une ou de deux cuillers à café par jour.

Elle nettoie et purifie le sang, elle le fait circuler dans toute sa pureté et sa force primitives et chasse ainsi les causes de la maladie.

L'INJECTION CHEROKEE est l'alliée ou l'aide du REMEDE CHEROKEE ; il faut s'en servir avec ce dernier remède dans les cas de gonorrhée, écoulement de fleurs blanches. Elle agit comme calmant ; et l'effet en est bien différent de celui des drogues toutes les injections à bon marché du jour, lesquelles brûlent et font souvent une douleur presque insupportable.

Par l'usage du REMEDE CHEROKEE et de L'INJECTION CHEROKEE—les deux en même temps—toutes les matières impures disparaissent et les organes affaiblis retrouvent leur force.

Pour les détails complets, procurez vous notre brochure dans une pharmacie quelconque du pays, ou écrivez nous et nous vous en enverrons, sans frais de poste un traité complet.

Prix du REMEDE CHEROKEE : $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5.

Prix de L'INJECTION CHEROKEE : $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5.

Expédié par l'Express, partout, dès que le prix en est reçu.

A vendre par tous les pharmaciens.

DR. W. R. MERWIN & CO.,
SEULS PROPRIETAIRES.
No 59, Liberty street, New York.

A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par T. W. WRIGHT & Co.,
(Successeurs de John Wright & Co.,)
Rue de Chartres, No 21,
entre les rues Canal et Douane,
5avril—1 Mar V et D

Tabac à fumer.

QUINZE CENTS livres tabac à fumer, de la fleur qualité entière, à vendre par
BORNIO & BROTHERS,
7f1nov rue Gravier No 34

Pour New York, directement. — Départ MERCREDI, 20 du courant, à 8 heures du matin.

Le beau steamer neuf, TAZOO, commandant Geo. W. Couch, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour frêt ou passage, (magnifiques emménagements) s'adresser à

WARNEKEN & Cie agents,
12 avril Rue de l'Union, No 41.

POUR NEW YORK, via la Havane,

Partant le lundi, 25 avril, à 8 h. A. M.

POUR NEW YORK et la HAVANE—Le beau steamer régulier et fin marcheur, MATANZAS, Wm Liesegang, commandant,

partira ainsi qu'il est dit plus haut, de son wharf, au pied de la rue St. Joseph, 1er district.

Pour frêt ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser aux agents,

AVENDANO FRERES,
12 avril— rue de la Commune No 116.

POUR NEW YORK via la HAVANE

Départ, SAMEDI 23 courant, à 8 h. A. M.

Pour NEW YORK via la HAVANE

Le steamer favori et régulier COLUMBIA, de la malle des Etats Unis,

sous le commandement de D. S. Barton, partira du pied de la rue St Joseph, ainsi qu'il est dit plus haut pour New York, et touchera à la Havane pour y débarquer les passagers et les malles des Etats Unis. Pour frêt ou passage (excellents emménagements) s'adresser à

WM. J. REID,
10 avril rue des Magasins, No 71.

Pour la Havane et New York,

Partant SAMEDI, 16 avril, à 8 heures A M

POUR NEW YORK VIA LA HAVANE—Le steamship neuf, EVENING STAR, commandant W. R. Bell, partira de son wharf en face de la Place Jackson. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à J. M. COURTENAY, Agent, 5avril No 33 rue Carondelet

Pour Pointe à la Hache, Quarantaine et les points intermédiaires

Le petit beau bateau à vapeur THEOFILE, capitaine F N Tafelstein, part de la Nlle-Orléans tous les samedis, à 10 heures du matin.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Toulouse, ou à A SUCOLA No 161 Vieille Levée, entre Toulouse et St Pierre. 1avril—1m

Départ, les MARDIS et SAMEDIS.

POUR DONALDSONVILLE, LA FOURCHE, et tous les ports intermédiaires, sur la côte—Le paquebot neuf GERTRUDE, capt E. C. Kerr partira de la Nouvelle Orléans pour Thibodeaux, Donaldsonville, Napoléonville et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la côte, les MARDIS à 5 heures P. M. et les SAMEDIS à 10 heures A M. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

THIELE & BEILER, agents
17mars Rue Gravier No 70

Départs les MARDIS à 10 h. A. M. et VENDREDIS à 4 P M

PAQUEBOT POUR LE BAYOU LAFOURCHE—Deux fois par semaine—Le beau bateau neuf BELLE CREOLE, capitaine Webster Long, commis Jno. A. Purcell, part de la Nlle-Orléans pour Thibodeaux, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la côte les MARDIS et VENDREDIS.

Les passagers devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer des marchandises à bord. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

LEVY & DIETER,
No 27, rue Carondelet.

Un commis se tiendra sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le frêt pendant l'absence du bateau. 1avril—1m

Paquebot pour le Bayou Lafourche

Deux fois par semaine.

Le beau bateau neuf FAWN capitaine W. R. Greathouse, Lee Boyhl premier commis, et Joseph Wisner second commis, partira de la Nlle Orléans pour Thibodeauxville, Donaldsonville, Napoléonville et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la côte MERCREDI à midi et SAMEDI, à 5 heures P M — Les passagers et les expéditeurs sont priés de se pourvoir de passeports et de permis des autorités.

Le capitaine, M. Gwartney sera en débarcadère, au pied de la rue Conti, pour recevoir le frêt pendant l'absence du bateau. Pour frêt ou passage (excellents emménagements) s'adresser à bord ou à

JOHN L. TITUS agent, au coin de rue Vieille Levée et Bienville au premier
22mars—1m

Pour Natchez, Bâton Rouge et les ports intermédiaires.

Le magnifique bateau à vapeur NEW ORLEANS, capitaine A. J. May, part de la Nlle Orléans tous les SAMEDIS à 5 heures de l'après midi, pour les ports ci dessus.

Ce bateau ayant été établi depuis quelques mois, sa réputation de paquebot de première classe, partira, ainsi qu'il est dit plus haut, pour la commodité des passagers et des expéditeurs.

Le capitaine May et ses officiers n'épargneront rien pour déléguer les passagers et le frêt à tous les points désignés. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

A. BRITTON, Rue Front No 2.

Il y aura le jour du départ, un commis sur la Levée pour recevoir le frêt. 14 avril—1m

POUR LA HAVANE—Départ SAMEDI, 16 avril—Le navire français TURENNE, capt Bertiard, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour passage ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, en face du marché aux légumes, 2e District, ou à

C. CAVAROC & CO.
14av—6 rue Royale, No 116.

POUR NEW YORK.

Le brick IDA M COMERY, fin voilier et de première classe, capitaine J B McLean, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu, ainsi qu'il est dit ci-dessus, du poteau 16, Premier District.

Pour reste de fret, s'adresser à

Wm J. REID.
13 avril— rue des Magasins No. 41.

POUR NEW YORK.

La goelette WALTER RALEIGH fine voilière et de première classe, capitaine J H Hickerson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu, ainsi qu'il est dit ci dessus, du poteau No 16, Premier District. Pour reste de fret, s'adresser à Wm J. REID,
13 avril— rue des Magasins No 33.

POUR MATAMOROS.

Le brick clipper anglais HOPE, 1re classe, capitaine J. W. S[illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu, ainsi qu'il est dit ci dessus.

Pour passage (excellents emménagements, chambres et entrepont) s'adresser à

COUTURIE FRERES,
11avril Rue de la Vieille Levée, No 44.

POUR MATAMOROS.

La goélette fine voilière N. E. HATHOWAY, capitaine Hathoway, ayant la majeure partie de son chargement engagé, part ra sous peu. Pour balance de frêt, s'adresser à

L. JOUBLANC,
6 avril— 33, passage de la Bourse, au 1er. près Douane

Pour Liverpool et le Havre.

Le beau navire JOHN CLARK, fin voilier et de 1re classe, capitaine Le tourneau, partira vers le 15 avril pour Liverpool, d'où les passagers à destination de France peuvent se rendre directement au Havre. Ce navire ayant un bâtiment de tirant d'eau pour passer la barre ou le 10 il tempo. Pour passage s'adresser au bord ou à

M. A. CALVÉ, rue St Anne, No 108, 2me District

Pour TAMPICO—Ligne régulière.

La goélette fine voilière, HENRY TRAVERS, capitaine Ive, partira pour Tampico dans le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, No 77 rue des Magasins.

N. B.—La goélette BEE partira aussi pour le port ci dessus en peu de jours. 11mars

POUR MATAMOROS—Touchant la barre et livre son frêt à Bagdad—La fine voilière goélette mexicaine JOVEN MARIA, capitaine Gravennooth, ayant la majeure partie de son frêt engagé, partira en peu de jours. Pour balance de frêt ou passage, s'adresser chez S. FERNANDEZ & CO, 10mars—2 155Vieill Levée

POUR MATAMOROS—La goélette mexicaine ANITA, capitaine Guerrero, ayant un chargement complet, partira sous peu pour Matamoros.

Pour passage, excellents emménagements, s'adresser aux agents, AVENDANO FRERES,
8av—41 116, rue de la Commune

POUR MATAMOROS—Touchant la barre et débarquant à BAGDAD—Le sloop mexicain, fin voilier et de première classe JUAN PUJOL capitaine Richardson, ayant tout son chargement engagé, partira positivement comme il est dit ci dessus.

Pour passage seulement, s'adresser à
L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, près de la rue Douane, au 1er
8av—

POUR MATAMOROS—La goélette mexicaine fine voilière BUCENTAUR, F McFarland, capitaine, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu.

Pour balance de frêt ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, près Douane, au 1er
8avril—

Pour Vera Cruz.

POUR VERA CRUZ—La belle goélette mexicaine CELOSA, fine voilière et de première classe, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co,
31 mars Rue Vieille Levée, No 155.

Chapeaux ! Chapeaux !

95, Rue des Magasins, 95.

LE soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux français et américains, par colis ou par douzaine.

Il reçoit, par chaque steamer, un choix de chapeaux de nouveaux genres.

Manufacture à Brooklyn, New York.
14 nov—1an H. S. BENEDICT

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Bureau au coin des rues Canal et St Charles.

LA Compagnie assure contre les dangers de la mer et des rivières, contre les pertes et les dommages occasionnés par les incendies, aux plus bas taux courants de prime.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.
—DIRECTEURS—
JOHN J. ADAMS, de la maison Adams & Co.
J. GOLDSTEIN, de la maison O. Talamon, Descomme & Co
A. CHIAPELLA.
R. W. OGDEN, de la maison Cusachs & Ogden.
P. DUBRIVE, de la maison B. Derrive & Co.
JOS. DEYNODT.
J. J. FERNANDEZ, de la maison S. Fernandez & Co.
A. COUTIN.
J. H. EIMER, de la maison J. H. Eimer & Co
P. CAZENAVE.
E. F. GENERES, de la maison Abat & Generes.
P. LOBIT, de la maison Lobit et Charpentier.
C. KOHN.
A. BROUSSEAU, de la maison Brousseau & Co
J. A. SEIGNOURET. 16 fev

Houblon ! Houblon !

Venant d'être reçu et à vendre par
CUSACHS & OGDEN,
14 mars—10 Encoignure Royale et St Philippe

J. PIFFAUT.

A l'honneur de prévenir le public qu'il continue à accorder et à réparer les pianos et les orgues d'églises, comme par le passé. On le trouve tous les jours, rue d'Espagne, No 28, 3me district, ou chez M. Dudessert, encoignure Royale et St Louis. 30 déc—3 m

E. BORDELOIS,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c

41 ......Vieille-Levée...... 41

NOUVELLE ORLEANS. 10nov—6m

HUILE D'AMANDES DOUCES—100 livres venant d'être reçues et en vente par CUSACHS & OGDEN.
7 mars Encoignure Royale et St. Philippe

AVIS.

Taxes d'Etat—Aux contribuables du Premier District, ville de la Nouvelle Orléans.

LE bureau du Percepteur des Taxes d'Etat pour le Premier District, (de la rue du Canal à la rue Felicité) est ouvert de neuf heures du matin à trois heures de l'après midi, tous les jours [les dimanches exceptés] pour la perception des licences durant l'Etat, sur les métiers et professions pour l'année 1864. Ces taxes doivent être payées immédiatement, sinon les délinquants seront sujets aux peines prescrites par la loi. Bureau Hôtel-de-ville, No 9, au rez-de-chaussée.

W. T. STOCKER,
Percepteur des Taxes d'Etat, 1er district.
Nelle Orléans, 1 avril 1864 6avril

HOTEL DE TAMPICO,

TENU PAR J. P. CARRERE & Cie,

Rue du Commerce No 108,

Place de la Constitution,

A TAMPICO.

CET établissement, situé à proximité du quartier des affaires, offre à MM. les voyageurs qui vont dans cette partie du Mexique, tout le confortable qu'ils peuvent désirer.

Table bien servie, belles chambres, bons lits, affabilité et promptitude dans le service, et, ce qui plaît à tout le monde, les prix y sont très modérés.

14avril—15f 3t po—mar jeu ven.

C. S. BROADWELL,

COURTIER DE PORC, GRAISSE &c.

67, *Rue Gravier.*

GRAISSE, BACON, PORC et JAMBONS, &c achetés et vendus 8avril—1m

RALLI, BENACHI & Co,

NEGOCIANTS, RUE DE LA COMMUNE, 118

OFFRENT à vendre, au comptant, au plus bas prix du marché, les articles suivants, qui sont en magasin et en débarquement—

400 balles FOIN, épais à vendre
450 do FOIN, 100 balles FOIN Timothy,
300 barils SUCRE, prime en morceaux,
300 barillets BICARBONATE DE SOUDE,
1000 sacs maïs, blanc prime,
1000 do do mêlangé,
100 sacs CAFE, prime,
100 sacs CAFE, prime de St Domingue,
500 sacs AVOINE, 500 sacs SON,
100 caisses HUILE, Flagolo,
100 barils BEEF Fulton Market,
50 1/2 do do
100 sacs POIVRE, prime de Singapore,
2500 livres CREME DE TARTRE,
50 barils PORC MESS

RALLI, BENACHI & Co,
Rue de la Commune, No 118,
Entre les rues St Charles et Carondelet.
6mars—1 m

ACHETEZ

Vos Marchandises Sèches

CHEZ

WEHL & DANZIGER,

RUE DU CANAL,

No 163,

Entre Bourbon et Dauphine,

NOUVELLE ORLEANS,

TOUT SE VEND

A TRES BAS PRIX.

18mars—30

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

JACONAS A DESSINS..........à 25 cts la yarde.
ORGANDIS FRANÇAIS..........à 45 do la yarde.
COTON BLANC FIN..........à 25 do la yarde.
BAREGES..........à des prix très réduits.
4avril— WEHL & DANZIGER.

TRANSFERT DE MAGASIN

I. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a reçu son stock en possède des articles supérieurs à ceux d'aucun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de

DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX,

qu'il vend en gros ou en détail.

M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie le prix les plus élevés pour les diamants et le vieil or et argent.

Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX, et n'emploie que de très bons ouvriers.

14avril—1m

Graine de coton Petit Golfe.

GRAINE de coton Petit Golf garantie venant de la Pointe Coupée, à vendre par J. TARDOS
17mars—3f 43, rue Vieille Levée

Mme MAHER

LA MERVEILLEUSE ASTROLOGUE, a, depuis son enfance, excité l'étonnement de tous ceux qui l'ont consultée. La lucidité avec laquelle elle décrit les caractères et prédit les événements, lui a acquis une grande renommée. Mme Maher guérit une prompte guérison des maladies de femmes. L'exactitude avec laquelle elle révèle les mystères du Passé du Présent et du Futur est surprenante. Elle signale les écueils, facilite les ménages, indique les objets perdus ou volés. "Ceux qui se disposent à faire un voyage feront bien de la consulter avant de partir. Elle sait tout ce qui se rapporte à l'histoire de chacun. On peut la voir au No 3 rue des Remparts, près du Canal. 4avril—1m

Cigarettes "La Honradez."

VINGT CINQ MILLE paquets, en barils demi et quarts de barils, venant d'être reçus en magasin et vendre par
BORNIO & BROTHER, agents des fabricants
17fev rue Gravier No

ON DEMANDE

UN homme bien recommandé, et d'un âge raisonnable qui se chargerait du gros ouvrage d'une pharmacie et de faire ses commissions du dehors. S'adresser immédiatement, à la pharmacie, encoignure Dauphine et Douane. 7 mars

Aux Planteurs et Manufacturiers

DE COTONNADE.

NOUS venons de recevoir et offrons en vente en lots au gré des acheteurs—

Indigo de Guatemala, de Madras et du Bengale, Couperose,

Cardes pour coton, de qualité et grandeur extra, à l'usage des familles.

Chaînes de coton, numéros assortis, pour la fabrication des cotonnades. CUSACHS & OGDEN
14 mars Encoignure Royale et St Philippe.

Graines de coton

3000 BOISSEAUX GRAINES DE COTON de Petit Golfe, Boyd's Prolific et mexicaines reçues de Natchez et de Vicksburg, à vendre par J. H. CARTER, 1 et 18, Tchoupitoulas
20mars—1m et 10, Nue Levé

Mme OLYMPE

A l'honneur de prévenir sa clientèle de la ville et de la campagne, que son magasin de MODES ET NOUVEAUTES sera transféré, au mois de mai prochain, du No 12 de la rue de Chartres au No 156, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.
12 fev—6m

Madame SOPHIE SEEUWS,

No 53, rue Royale, encoignure Bienville.

Prévient les dames qu'elle vient de recevoir un assortiment de marchandises nouvelles pour le printemps, des chapeaux de paille et crin, des chapeaux tulle et crêpe, des chapeaux pour enfants de tout genre, un assortiment de rubans assortis et de fleurs Marie Stuart, de palatine en dentelles de laine de $15 à $40, des rotondes en dentelles de laine Cambray et Chantilly pour dames et jeunes filles, de $10 à $40 ; des pèlerines en guipure Chantilly et La mode de $15 à $40, une belle collection de cols et manches ; des cols et jupons brodés ; bonnets nouveaux ; bonnets en soie à en dentelle catalane, tulle pour châles ; guipure et entredeux de guipure, un assortiment de fleurs d'oranger ; voiles de mariée, couronnes de mariées, plumes et fleurs de printemps ; collections et manches en soie en un assortiment de cols en points d'Alençon et application de $4 à 100, des voilettes noires, voile dentelle, de $4 à 25, des ombrelles Chantilly et Cambray de $15 à 50, voilettes garnies de toutes les couleurs ; crinolines, guipures et écossaises. 15 mars—1m

Belden, Meynier & Dove,

47, COIN CARONDELET ET UNION.

Agence générale de propriétés foncières et bureau d'intelligence domestique.

LES avantages que possède ce bureau frappent l'attention de tout observateur, comme étant le moyen le plus simple et le plus sûr pour faciliter toute affaire de ce genre. Les personnes ayant des maisons de résidence, des magasins, des bureaux, des habitations à louer peuvent inscrire leurs noms au bureau, accompagnés d'une liste et d'une description de ces diverses propriétés, et ce réserver, et s'il leur semble, le privilége de collecter leurs comptes ou de nous en laisser la collection ; le tout à un prix insignifiant.

Comme agents de propriétés réelles, nous prendrons les mêmes soins que si elles nous appartenaient, et un règlement ponctuel sera fait dans toutes les transactions de ce genre. Ceux qui cherchent un emploi comme commis, ouvriers ou domestiques, trouveront leur avantage à enregistrer leurs noms et obtiendront notre influence afin de leur procurer une situation. Toute personne désirant louer des maisons ou employer des commis, des domestiques, des ouvriers de tout genre, peut s'adresser à nous. Nous avons établi ce bureau sur une base permanente, comme étant une source d'avantages extraordinaires pour la communauté. Nous espérons que le public voudra bien nous favoriser. Nous référons, avec permission, aux noms suivants :

MM. Bolloch, Noblom & Co, Nouvelle Orléans,
J. H. Robert, do
J. A. Bonalon, do
J. Ad. Rozier, do
Hon. A. A. Atocha. do 9mars

$25 DE RECOMPENSE.

Un mulet noir, d'environ seize mains de hauteur, ayant un genou blessé par suite d'une chute, la crinière coupée court, et une queue écourtée, a disparu le 11 du courant de la station du chemin de fer de la ville, rue des Magasins. Il s'est égaré ou a été volé. La personne qui le ramènera à la station de la rue des Magasins recevra la récompense ci-dessus. 14 avril—3f

WHISKY — Miller's, Chicken Cock Cabinet, Old Rye et Bourbon—300 barils.
GENIEVRE—Voigts Impérial Eagle—5 pipes.
SHERRY—Topaze, Table, Vino P asto, Alcantara.
BEURRE de Goshen ; sardines, 1/4 et 1/2 boîtes,
HOUBLON et drèche.
CIGARES—Graines, tabac pour capes et tripes, tabac à priser de Goodwyn, 200 caisses, en débarquement et en magasin.
LAIT condensé—100 douzaines.
PAPIER à imprimer—24 sur 36—32 sur 46 à vendre par E. J. HART & Co,
14avril rue Tchoupitoulas Nos 73 et 75

En débarquement des steamers Yazoo et Matanzas :

QUININE.
300 caisses du célèbre Amer "Plantation" de Drake, S. T. 1860 X
20 fréquins beurre Goshen jaune, de choix,
25 paniers champagne Charles Heidsieck, grande et demi bouteilles,
250 rames papier d'imprimerie,
50 sacs café Rio, de choix,
10 caisses tabac Yellow Bank, R. Godwin & Bro.,
250 douzaines célèbre Amer de Hostetter.
—En débarquement du bateau à vapeur Luminary—
50 tierces saindoux Kettle Rendered.
A vendre par E. J. HART & Co,
31 mars— rue Tchoupitoulas Nos 73 et 75

Cigares de la Havane.

75,500 CIGARES de différentes marques et formes, y compris : Prince de Galles, La Imperial, Flor Cubana, Ingenuidad, Nicotiana &c—venant d'être reçus directement de la Havane, par la goélette Rebecca. BORNIO & FRERE,
14 mars Rue Gravier No

VENTES A L'ENCAN.

Succession de feu Olivier Blineau.

—No 19,893—

Actions de la Compagnie du Water Works, du City Rail-Road et Script d'Assurances.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,
M. GUTIERREZ, encanteur

MERCREDI, VINGT d'avril, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de vente à lui adressé par Son Honneur le Juge R. K. Howell, de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 5 avril 1864, les actions et script ci-dessous mentionnés :

No 272—6 actions City Rail Road,
1812—60 des Water Works,
1807—131 " "
1810—236 " "
1918—75 " "
[illegible] " "
[illegible] " "

—Script d'Assurances—

No 77—$170 scrips Assurance d'Orléans........1863
[illegible]
[illegible] des Marchands........
[illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 6av—11

Succession de Madeline Wilcz—No 20,273.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau, No 90, rue Royale, près St-Louis.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable J. N. Whitaker Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté [illegible] mars 1864, il sera vendu aux enchères le [illegible] d'avril, 1864, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, à midi savoir :

1o Une propriété située en cette ville, rue St-Philippe, No 196 entre les rues Dauphine et Bourgogne, se composant d'une maison basse double, briques entre poteaux en mauvais état, divisée en quatre appartements, galerie et deux cabinets et d'une boulangerie, &c, &c, le tout construit sur un terrain mesurant environ trente pieds de face à la dite rue St-Philippe, sur soixante pieds de profondeur, le tout mesure française.

2o Un lot de terre situé en cette ville et mesurant trente pieds de face à la rue des Remparts, sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre les rues Dumaine et St. Philippe borné d'un côté par la propriété de M. A. Miranda et de l'autre par celle de M. Léon Léonard. Ensemble la maison en bois palissée dessus et autres dépendances divisée en de la manière à l'adjudication.

3o Un lot de terre situé en cette ville, mesurant trente pieds de face à la rue des Remparts, entre les rues St-Anne et Dumaine, sur soixante pieds de profondeur. Ensemble la maison basse double en briques, cuisine et dépendances existant dessus.

Conditions—comptant.

Acte de vente par devant Chs. V. Foulon, Not. Pub aux frais de l'acquéreur. 14 mars—3l et 15 avril

Propriétés dans la rue de l'Esplanade à l'encan.

Terrains de prix, pour bâtir, dans le Troisième District. Longs termes ou comptant

PAR McCERREN & LANDRY,
J. W. McCERREN, encanteur.

IL sera vendu, samedi 23 avril, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs—

QUATORZE TERRAINS situés dans le 3me District, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Derbigny, Claiborne et Kerlerec. Les terrains Nos 1 à 8 font face à la rue de l'Esplanade, chacun 32 pieds de face sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains Nos 9 et 10 font face à la rue Derbigny, chacun 30 pieds 2 pouces et une demi ligne de face sur 120 pieds de profondeur. Le terrain No 11 fait face à la rue Kerlerec et a 27 pieds 11 pouces et 7 lignes sur une profondeur de 88 pieds 3 pouces. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, desquelles une maison cottage en briques. Les terrains Nos 12, 13 et 14 font face à la rue Claiborne et ont chacun 30 pieds 7 pouces et 11 lignes sur une profondeur de 147 pieds 10 pouces et 7 lignes, d'après un plan actuellement exposé à la Bourse des Marchands et Encanteurs.

Conditions—Un quart comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt, avec hypothèque sur les propriétés, et le tout ou une partie que, outre un deux quart comptant, au gré de l'acquéreur.

L'acte de vente par devant E. Barnett, notaire public aux frais de l'acquéreur. 1avr

REVENU INTERIEUR DES ETATS UNIS.

TAXE ANNUELLE POUR 1864

L'ATTENTION des contribuables est appelée sur les dispositions de la loi des Etats-Unis relative à l'assessement pour la taxe annuelle.

La 91e section de l'acte du 1er juillet 1862 ordonne à toutes personnes, associations, sociétés, compagnies ou corporations, sujettes à la taxe, d'adresser, chaque année le 1er mai au plus tard, à l'assistant-assesseur du District, une liste indiquant le montant de leur revenu, ainsi que les articles qui sont sujets à une taxe spéciale et le prix d'affaires assujetties à la licence.

Quiconque néglige de faire ledit retour, au jour indiqué, sera assessé par l'assesseur, selon les meilleurs informations que celui-ci pourra obtenir, et dans ce cas l'assesseur ajoutera 50 pour cent au montant imposable.

Quiconque remettra à l'assesseur une liste fausse ou frauduleuse avec l'intention d'éluder la loi sera passible d'une amende de cinq cents piastres, et dans ce cas, la liste de déclaration sera faite par l'assesseur ou l'assistant assesseur, et le montant imposable sera alors fixé au centuple.

Le payement de la taxe annuelle, excepté celui des licences, ne sera pas exigé avant le 30 juin. Les différents bureaux sur lesquels on devra faire ses retours, se trouvent à l'encontre les de ces districts pour les paroisses d'Orléans et Jefferson :

1re Division—JOHN PURCELL, Bureau No 164, rue [illegible]
2me Division—VICTOR SOUTERRE, Bureau No 8 rue Poydras
3me Division—JULIUS ENNEMOSER, Bureau No 50 rue Poydras
4me Division—PETER RUDOLPHUS, Bureau No 82 rue Bienville
5me Division—PIERRE DEVEROES, Bureau No 11 rue Bourbon
6me Division—JOHN F. NEWCOMB, Bureau No 10 rue des Remparts
7me Division—JOHN R. DURNO, Bureau à la maison du cour d'Alger.
8me Division—JOHN PAGE, Bureau No 178, rue Tchoupitoulas

Les retours devront être adressés le ou avant le mardi 4 du présent. WM H. HIGGINS,
Assesseur des Etats Unis pour le District de la Louisiane.

29 mars—2t 21—et M & V au 1er mai

DANIEL GORREN.

27......Rue des Magasins......27

Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr.

ARTICLES DE MODE,

Vente en Gros.

Il vient de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique stock de

RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et

ARTICLES EN PAILLE,

pour dames, messieurs, demoiselles et enfants,

Egalement—un assortiment complet de ARTICLES EN TOILE GARNITURES, DENTELLES, &c, &c.

L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de

MARCHANDISES FRAICHES

Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS

Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des sus-dites articles.

29fev DANIEL GORREN.

Marchandises diverses,

REÇU tout récemment par les steamers Morning Star, George Washington et Havana, des consignations du plus d'articles en PAILLE, LIVOURNE et CANTON convenables pour le marché et des derniers genres de New York. Un grand assortiment de chapeaux DENTELLE—et de chapeaux Chapeaux PANAMA chapeaux CANTON, chapeaux de paille, chapeaux paille des chapeaux pour demoiselles et enfants—CHAPEAUX LIVOURNE DE TOUS GENRES pour DAMES et DEMOISELLES

Ces marchandises sont une consignation de MM. Vose & Bons et R. Wilde de New York.

Egalement une facture de 10,000 formes feuille de Palmier—10,000 rols en papier de Lockwood, de tous les genres et de toutes les grandeurs 100 do chapeaux de Lockwood—Egalement, chapeaux FEUTRE de toute sorte, BOTTES et SOULIERS.

Les MARCHANDS et les COURTIERS feraient bien de venir voir ce stock, car il peut être vendu à des prix très raisonnables. F J QUINLAN & Co
Rue du Camp, No 62 près du bureau du "Picayune".
8mars—1m

Henry Valeton & Co.,

27, 29 et 31, rue Bienville

ONT en magasin et offrent à vendre, aux prix les plus modérés, un assortiment complet de—

VINS ROUGES en barriques, de Bordeaux et de Marseille.

VIN BLANC en demi barriques,

VINS EN CAISSE—Chateau Haut Brion Larose Léoville, Margaux, Haut Sauternes 1851, Haut Barsac.

VINS ROUGE ET BLANC ordinaires en caisses.

VINS DE BOURGOGNE—De Volnay, Maursault Chablis, Montrachet, etc.

ABSINTHES suisse et française,

KIRSCH

VERMOUTH Noilly, Prat & Co,

LIQUEURS IMPORTEES—Cassis, punch au Rhum, Grande Chartreuse, Elixir de Raspail, Eau de vie, Eau verte, Ratafia de cerises, Guignolet d'Angers, Anisette extra fine, Curaçao, Marasquino, Eau de vie de Dantzick, Crème de Cacao à la Vanille, Liqueurs assorties Amers de Boker, Stoughton, Hostetter, Godley, &c.

Genièvre de Hollande, Schnapps, Vieux Rum de la Jamaïque et Santa Cruz.

VINS de Porto, Sherry, Madère, Malaga.

Vieux cognac en caisses et en futailles, de Otard Dupuy & Co, Alfred Renaud, St Croix. Vieux whisky d'Ecosse, d'Irlande, Bourbon, Monongahela, Whisky de S. N Pike, Magnolia, merise, eau de vie de pommes et de pêches

CONSERVES ALIMENTAIRES — Sardines petits pois, pâtes truffés, cèpes à l'huile, champignons, sauce haricots verts, macédoines de légumes, etc.

BOUCHONS,

BOUTEILLES vides bordelaises, etc, etc. 29 fev

John R. Waller,

Importateur d'articles en paille, en soie et d'articles de modes,

RUE DE CHARTRES, No 35, AU PREMIER

VIENT de recevoir et recevra par chaque steamer un grand choix de—

Articles en paille, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants

Chapeaux Panama, paille d'Italie, Bogota, Pedal, Florence et autres chapeaux de modes pour messieurs—Chapeaux paille d'Italie, suisse, à tresses, belges et suisses 7 et 11 tresses, Pedal Florence, chip et fantaisie pour dames—Chapeaux paille d'Italie, à 7 tresses, Pedal et chapeaux des derniers genres et formes, pour demoiselles—Chapeaux et casquettes de toute espèce pour jeunes garçons et enfants.

Rubans, soieries, fleurs, dentelles, blonde, garnitures ruches, &c, &c, pour le commerce de la ville et de la campagne. 1 6mars—1m

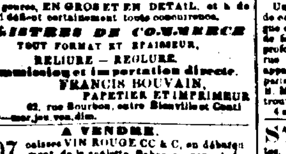

PAPETERIE ET IMPRIMERIE

Papiers et Articles de Bureaux,

à tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, et à des prix qui défient certainement toute concurrence.

REGISTRES DE COMMERCE

TOUT FORMAT ET EPAISSEUR,

RELIURE — REGLURE.

Commission et importation directe.

FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR
62, rue Bourbon, entre Bienville et Conti
4nov—mer,jeu,ven,dim.

A VENDRE.

1207 caisses VIN ROUGE CC & C, en débarquement de la goélette Rebecca, venant de Havane. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO
8 mars Nos 16 et 18 rue St-Louis

INDIGO DE GUATEMALA—30 surons à vendre par CUSACHS & OGDEN,
7aout Encoignure Royale et St-Philippe

VENTES JUDICIAIRES.

Camille Lacoste vs ses Créanciers.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans —No 17,5[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 2 d'avril 1864 à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le VENDREDI 15 d'avril 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et aux enchères de ce qui suit au comptant à l'adjudication.

Treize actions ou scripts ci dessous décrits :

10 Compagnie d'Assurance de l'Union, 1861 $18,
20 do de la Nlle Orléans do 20,
30 (3) do C. M. Lacoste des Marchands 1861 [illegible] $45

Et le dit par la présente P. M. [illegible] au comptoir et au coin des rues Royale et Conti dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des mêmes, je procéderai à l'adjudication.

Vingt neuf (29) boîtes de cocardes (coiffes de venus).

Le tout vendu par l'ordre à ses créanciers.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

ALFRED SHAW, Shérif

1avril—7 14 [illegible] de la paroisse d'Orléans

Les exécuteurs testamentaires de F. Castaing vs. Delvaille et Herbe.—Pierre Aristide Delvaille et Edouard Herbe.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 15,48[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI 15 avril 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et à l'adjudication de la propriété décrite ci-après :

Un certain terrain dans le Deuxième District de cette ville, Faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, des Ursulines, Robertson et le chemin du Bayou St Jean, comme il a ci-dessus, mesurant soixante deux pieds de face sur le Chemin du Bayou St Jean outre trente sept pieds de profondeur sur la rue Claiborne, cent vingt cinq pieds de face sur le Chemin du Bayou St. Jean et joignant une autre ligne perpendiculaire à la rue Claiborne et de la au moment mesurant six pieds, conformément au plan dressé par A. Bourg, arpenteur, daté du 4 juillet 1849, et légalisé, en acte de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de François Castaing par acte passé par devant Amédée Ducatel, devant notaire public en cette ville en date du 5 avril 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS. F. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans

16 mars—1,30 7 avril, 15

Courad vs George Burdon.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 15,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le VENDREDI 15 avril 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, et désigné par le numéro Onze de l'îlet numéro Deux borné par les rues Dryades, Terpsichore, Hercules et Euterpe, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Hercules, sur une profondeur de cent quatre vingt seize pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et le tout appartient au défendeur, [illegible] de l'acquisition qu'il en a faite par acte passé devant notaire public [illegible] en date du 15 mai 1854, partant saisie par la dite propriété du défendeur dans la présente affaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS. F. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans

14mars—14 22 & 7 15av

Isaac Levy vs Roderick Malcolm Rose

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans —No 14,70[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, J. F. Dunham, devant shérif je procéderai le vendredi 15 de mai 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit :

UN TERRAIN situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le numéro [illegible] de la section [illegible] Marie.

Ledit terrain est désigné par le numéro d'après un plan dressé par A. de Armas, daté du 23 de février [illegible], et déposé en l'acte de Louis Hermann, notaire, lequel terrain mesure [illegible] quatre vingt deux pieds de face [illegible], cinq pieds quatre vingt six pieds de profondeur [illegible], bornés par les numéros [illegible] et par le [illegible], et comprenant les numéros [illegible] du [illegible] le tout conforme au dit plan.

Ensemble tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Jean Adolphe Blanc par acte rapport d'Abel Dreyfous, notaire public, en date du 16 de mars 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

ALFRED SHAW,
5avril—14 29 8mai 6 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Isaac Levy et al vs Emma Auber.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI trente d'avril 1864 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville à l'adjudication de la propriété décrite comme suit :

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville et désigné par le numéro de de l'îlet borné par les rues Bacchus, Felicity, Mo[illegible] et Toulouse, mesurant trente pieds dix pouces de face à la rue Bacchus, sur cent pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, le tout appartenant [illegible].

Ledit terrain [illegible] ledit terrain [illegible] pieds dix pouces [illegible] par le [illegible] No [illegible] de [illegible] en date du 18 de juillet 1853 et déposé en l'acte de P. C. Cuvellier, alors notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en bois ayant quatre chambres, une cuisine, puits, galerie, &c.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Isaac Levy et Albert Winkler par acte passé par devant Abel Dreyfous, notaire public en cette ville en date du [illegible] avril 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

ALFRED SHAW,
29 mars—15 30 Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut — Attendu que Henry Samory ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette Cour et ladite vente fut enregistrée, le dixième jour de mars 1864, pour un avis conformément à un Acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder aux ventes judiciaires" approuvé le 15 mars 1855.—

Qu'il soit connu à toutes personnes intéressées soit par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis, le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le Shérif susdit, le 5me jour de février de l'année 1864, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 8me jour de décembre de l'année 1863, dans l'affaire de Henry Samory vs. Emanuel Montgomery No 17,513 du Docket de cette Cour, à laquelle vente ledit Henry Samory s'est rendu acquéreur pour le prix de $14 00 comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues du Camp, Gravier, St Charles et de la Commune formant l'angle des rues du Camp et de la Commune, et mesurant quatorze pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de cinquante quatre pieds, borné par la propriété de H. W. Montgomery et de l'autre [illegible] par celle de la dame Krumbhaar.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à trois étages occupée en ce moment par Phinney & Amory.

Le dit terrain compris dans la tête du terrain désigné par le numéro Un, suivant plan dressé par L. E. Reynaud déposé sous le No 17 au greffe de la Troisième Cour de District devant notaire public en cette ville en date du 16 décembre 1859.

Et aussi toute cette partie de l'allée qui figure au dit plan et qui est comprise entre deux lignes du dit terrain No Un, s'étendant dans la profondeur jusqu'à la ligne du No Deux du dit plan, appartenant à H. W. Montgomery, laquelle partie d'allée a été acquise par le défendeur suivant acte de compromis passé entre lui, la dame W. F. Krumbhaar, W. H. Montgomery et H. W. Montgomery au rapport du dit notaire Guyol, en date du 7 février 1861.

Cette propriété appartenant au défendeur et au dit H. W. Montgomery pour avoir hérité de leur défunt père Robert H. Montgomery, dont ils ont été reconnus les seuls héritiers [illegible] et [illegible] mis en possession de sa succession, suivant décret de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, rendu le 19 novembre 1859.

Et la dite propriété appartenant au dit Robert R. Montgomery au moyen de l'acquisition qu'il en avait faite des successions de Samuel McCutcheon et de la dame Robert Butler par acte au rapport du dit notaire Guyol, en date du 26 de mai 1849.

Témoin l'Honorable W. W. Handlin, Juge de la dite Cour, ce 10 mars 1864. C. F. BERENS, Greffier.

11mars—25 3,15

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut— Attendu que mademoiselle Heléne Guttschalk, de cette ville, ayant acheté à une vente faite par J. B. Crozat, encanteur à la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressée au Greffier de cette Cour où la dite vente fut enregistrée, le douzième jour de janvier de l'année 1864, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder," approuvé le 15 mars 1855.—

Qu'il soit connu à toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de Louisiane et de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis, le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par l'encanteur susdit le vingt-sixième jour de décembre de l'année 1863, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le dix-septième jour de novembre de 1863, dans l'affaire de la succession de la veuve Paul Lebaume, —No 19,949 du docket de cette Cour, à laquelle vente la dite demoiselle Heléne Guttschalk s'est rendue acquéreur pour le prix de deux mille trois cents piastres.

Description de la Propriété d'après le transfert judiciaire, savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, rue des Ursulines, entre les rues Bourgogne et Remparts, ayant, mesure française, trente pieds de face à la rue des Ursulines, sur cent-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété appartenant ou ayant appartenu à J. B. Rebeau, et du côté de la rue des Remparts par la propriété appartenant ou ayant appartenu à M. Moulamal, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

A. MOREL,
6 avril—4,15,26,3 Député Greffier.

SARDINES à l'huile—50 caisses de 1/4 et de boîtes sardines à l'huile de la marque Vve Rozier, de Nantes, en débarquement du navire Turenne et à vendre par HENRY VALETON & Co,
30 mars 27, 29 et 31, rue Bienville.

PRUNES à l'eau de vie—40 caisses prunes à l'eau de vie de Lafourie, à vendre par HENRY VALETON & Co,
30 mars 27, 29 et 31, rue Bienville.